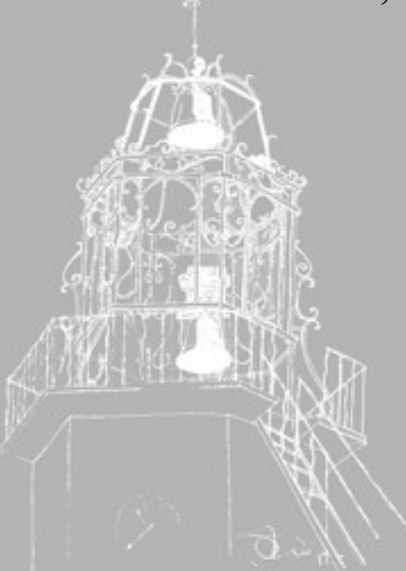


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2015, NUMÉRO 5

DATE DE PARUTION : SEPTEMBRE 2015



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :
LUNDI - MARDI - MERCREDI -
VENDREDI
9H00 à 12H30

*JEUDI : 9H00 à 12H30
La Poste uniquement*

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H à 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR

“

Bonne rentrée et
bonne saison
d'automne à
tous !

”

L'ÉTÉ S'ACHÈVE, il aura été chaud et animé. Les résidents et les touristes ont apprécié les expositions, les animations musicales du vendredi, les apéros dînatoires à la Guinguette et les repas au Café de la Poste.

Parmi les nombreuses manifestations, toujours de qualité, nous retiendrons deux moments forts de la saison. Il a manqué des places dans l'église pour le concert de la Chorale du Delta proposé par Coline Serreau, les auditeurs ont été comblés et les artistes ovationnés. La fête votive a suivi, avec deux jours d'affluence et le dimanche qui a rassemblé en toute convivialité de nombreux Venterolais et résidents éphémères pour le traditionnel concours de pétanque et le casse-croûte du soir.

Nous avons savouré le temps d'un été tout le plaisir du « Vivre ensemble ». Sachons le prolonger toute l'année en n'oubliant pas que l'intérêt général ne peut s'effacer devant quelques privilèges et intérêts particuliers. C'est pour l'intérêt général et le bien-être de notre collectivité qu'œuvre la municipalité et c'est ce qui continuera à guider notre action. Vous pouvez compter sur nous !

Bonne rentrée et bonne saison d'automne à tous !

Accessibilité

Le programme de mise en accessibilité des établissements recevant du public sera rendu à la préfecture début septembre. Il doit être réalisé sur une période de trois ans : locaux de la mairie la première année, salle des fêtes et toilettes publiques la deuxième et l'école la dernière année. Pour l'église une demande de dérogation sera annexée au programme.

Ralentisseur Novézan

Un ralentisseur sera installé Route de Novézan à proximité du chemin de la Pointe d'Ail.

École

Claudie Lee est titularisée dans sa fonction de directrice. Un nouveau professeur des écoles, Yannick Champelain, est nommé pour les classes du cycle 3. Soixante-dix élèves au moins sont inscrits, ce qui va nécessiter une réorganisation à la cantine pour leur bien-être au cours des repas avec la mise en place de deux services.

Panneaux publicitaires bord de route

Le Préfet nous rappelle la mise en place de la nouvelle loi concernant les panneaux publicitaires en bordure de route et notamment leur suppression définitive à compter du 27 janvier 2017. Les enseignes seront soumises à autorisation du Préfet. Le Parc Naturel Régional des Baronnies donne un avis consultatif.

Les panneaux et autres supports annonçant les événements et manifestations ponctuelles devront être mis en place au plus tôt 3 semaines avant et retirés au plus tard une semaine après. **(Règlement en vigueur dès maintenant).**

AVIS DE DÉCÈS :

Mme Marie-Josèphe GOMAND, décédée le 12 juin 2015 à Bagnolet (Seine Saint Denis)

M. Maurice CHAUDERON, décédé le 3 août 2015 à Valréas

M. Claude DUC, décédé le 5 août 2015 à Nyons

Sincères condoléances aux familles

Enquête publique projet d'entretien de la végétation sur l'Eygues drômoise

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2015212-0002 du 31 juillet 2015, s'ouvre une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général concernant le projet d'entretien de la végétation sur l'Eygues drômoise sur les communes de Arpavon, Aubres, Condorcet, Curnier, Nyons, Mirabel-aux-Baronnies, les Pilles, Sahune, Saint-Ferreol-Trente-Pas, Sainte-Jalle, Saint-Maurice-sur-Eygues, Tulette, Venterol et Vinsobres.

du lundi 24 août au jeudi 24 septembre

permanences du commissaire-enquêteur :

Nyons: lundi 24/08 de 9h00 à 12h00 et jeudi 24/09 de 15h00 à 18h00

Sahune : vendredi 11/09 de 10h00 à 12h00

Tulette : mercredi 16/09 de 9h00 à 12h00

(plus d'infos en mairie ou sur le site)

Horaires mairie

L'accueil de la mairie est ouvert de **9h00 à 12h30 les lundi, mardi, mercredi et vendredi** (fermé le jeudi). Pour la qualité du travail du personnel communal, il est demandé de respecter ces horaires. Un accueil est possible en dehors de ces plages mais sur rendez-vous exclusivement.

La permanence du maire aura lieu désormais **le mercredi de 10h à 12h** (au lieu du mardi)

Horaires agence postale

Ouverture tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30. Tél 04 75 27 09 11.

AVIS DE NAISSANCE :

Charline, Capucine CHALAVAN née à Montélimar le 28 juillet 2015 fille de Michel CHALAVAN et Christelle COUJI

Félicitations aux parents !

MARIAGES

Lydie GRANJON et Pierre-Michel, François, Xavier DEPINOY le 22 août 2015

Sincères félicitations et meilleurs vœux !



Révision exceptionnelle des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale (article L9 du code électoral).

Tous les Françaises et Français jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre.

Les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Ateliers périscolaires et garderie communale

Pour information à l'usage des familles mais également pour tous les Venterolais, la mairie communique quelques données financières sur le coût des ateliers périscolaires et de la garderie communale pour l'année 2014.

Dépenses :

Dépenses de fonctionnement (goûters et petit matériel pour les activités)	742,54 €
Ateliers périscolaires	1 395,00 €
Investissement logiciel de gestion incluant tablette et formation du personnel	4 116,00 €
Dépenses de personnels	28 811,59 €
Total	35 065,13 €

Recettes :

MSA :	449,13 €
Ateliers périscolaires et garderie	5 160,06 €
Aide spécifique rythmes scolaires	9 298,70 €
Total	14 907,89 €

Total à charge pour la commune : 20 157,24 €

Remarque : les subventions de la CAF pour le logiciel de gestion ne seront prises en compte que sur le budget 2015. En revanche, la charge financière des ateliers périscolaires va être en augmentation significative dès cette rentrée en raison de la professionnalisation des intervenants.

Décès de deux de nos anciens conseillers municipaux

Maurice Chauderon nous a quittés le 3 août après une très longue maladie, il avait 88 ans. Il était agriculteur, passionné de chasse, de pêche et de nature en général. Homme d'engagement, il avait eu un rôle actif pour la résistance aux nazis. Maurice avait ensuite effectué deux mandats de conseiller municipal de Venterol de 1965 à 1977. Il avait choisi il y a longtemps d'aller vivre dans sa ferme de Célas, avec son épouse Suzanne et sa fille Nicole, mais il restait attaché à Venterol où vivent toujours ses fils Raymond et Yves.

Le 5 août, nous apprenions le décès de Claude Duc. Originaire du Pègue, il était venu vivre à Venterol après son mariage avec Renée Bernard, avec qui il a eu deux enfants, Patrice et Nelly. Il avait auparavant servi en Algérie, pendant la guerre. Il a travaillé dur pendant plus de quarante ans sur l'exploitation agricole de la famille, aujourd'hui reprise par Patrice. Il a été lui aussi conseiller municipal de Venterol pendant 18 ans de 1983 à 2001.

Lors des cérémonies d'adieux, le maire Dominique Jouve, a rendu hommage à ces deux hommes qui, à des périodes différentes, ont pris des risques pour servir notre Pays et consacré du temps et de l'énergie à leur commune. Il a présenté les condoléances du conseil municipal à leurs familles.

Election régionales

Les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Forum des associations

La 2^{ème} édition du Forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre de 10h à 15h30 dans la salle des fêtes. En priorité réservée aux associations venterolaises, il est également ouvert à quelques associations locales complémentaires.

Petite restauration, boissons et sandwiches de 11h30 à 14h30.

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début novembre. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 19 octobre dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.



Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

ANNONCE AEFA

L'AEFA RECHERCHE : DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX SUD DRÔME ET NORD VAUCLUSE

Contrat de travail en CDI.

Hébergement au domicile de l'accueillant familial de personnes adultes handicapées.

Rétribution mensuelle par personne hébergée environ 1500 euros (ce qui inclus le salaire et les dépenses annexes comme la mise à disposition d'une chambre, l'électricité et les frais alimentaires).

L'accueillant familial doit avoir l'agrément du Conseil Général (enquête préalable sur le logement et enquête morale).

L'accueillant familial peut obtenir jusqu'à 3 agréments avec rétribution en fonction du nombre de personnes accueillies.

Soutien technique de l'accueillant familial par une équipe éducative: chef de service, infirmière, éducateur...

Pour de plus amples informations contacter la chef de services Mme DURAND
(04 90 35 05 60).

Alexis ALABOUVETTE DONGUY directeur
AEFA

FOYERS (C.GOUNOD, J.MASSENET,
H.BERLIOZ)

06 85 60 37 54 / 04 75 27 94 22 / 04 90 35 05 60
directeur@aefa.fr

A V A M

Nous serons présents le jour du **forum des associations** pour vous accueillir et vous donner des renseignements, vous pourrez aussi vous inscrire aux différents cours et prendre vos adhésions!!

C'est en partie grâce aux adhésions que nous pouvons offrir des concerts au chapeau, alors, n'attendez plus!

Comme l'an dernier des cours de piano, de guitare, de percussions corporelles, de dessin, peinture et peut-être plus vous sont proposés pour l'année 2015/2016

**Vous êtes tous invités à l'AG de l'AVAM le
vendredi 2 octobre à 20h30 à la salle Duplan**

La vie de la commune

VISITE DES MONUMENTS ET DU VILLAGE PAR L'APAVEN

19 ET 20 SEPTEMBRE

Les vendanges arrivent et les journées du patrimoine de même. Soucieuse de promouvoir le patrimoine de notre commune l'APAVEN se veut un acteur culturel de Venterol. Cette année vous pourrez donc voir la chapelle Sainte Perpétue, l'église de Novézan et le Temple. Les membres de l'association seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

La thématique de cette 32^e édition des Journées Européennes du Patrimoine est : « *Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir.* » c'est pour cela que nous vous proposons une **visite guidée du village, le samedi 19 septembre à 17h30** il sera question de son histoire mais aussi de sa préservation en lien avec le thème de l'année. Nous cherchons à poursuivre une réflexion sur le village et son avenir en mettant l'accent sur certaines transformations.

Comme on l'avait écrit en 2010 dans le magnifique livre de photographies ***Venterol en Drôme Provençale***, « Comment préserver sans figer, comment protéger le village, véritable trésor dans son équilibre et dans son intégration au site en permettant une vie pour les habitants du XXI^e siècle. Un village pour qui ? » C'est toute cette problématique que nous voulons vous faire partager.



L'église de Novézan

A l'issue de la visite nous vous offrirons le verre de l'amitié afin de poursuivre ces échanges en toute convivialité.

ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le bureau de l'association sera renouvelé lors de la prochaine assemblée générale. Les postes de président-e et secrétaire devront trouver des successeurs. Les enfants de la présidente et de la secrétaire actuelles entrant en 6^{ème} de collège, elles devront passer la main et s'engager d'ores et déjà

à apporter de l'aide aux personnes qui leur succéderont.

Pour tout renseignement :

Tél présidente : 04 75 27 96 74

Tél secrétaire : 04 26 66 50 80, email : stephany.figueiro@gmail.com

A R R I È R E S A I S O N A U T E M P L E

Pour terminer la programmation de la saison l'association LE TEMPLE vous invite à un bel automne et à d'autres découvertes. Après les peintures de Maguy Gaudefroy et les sculptures de Dominique Coutelle, la photographie sera de retour avec une manifestation exceptionnelle : dans le cadre d'un événementiel photo organisé par la CCVE et l'office de tourisme du Pays de Nyons et à laquelle s'associe la Mairie de Venterol. Sous le thème ITINERANCES, 5 communes participeront à cette manifestation du 15 au 25 septembre : Aubres, Curnier, Mirabel, Nyons, et Venterol. Anna Puig Rosado photographe et grande voyageuse présentera au temple sa série DÉSORIENTÉ, fruit d'un long travail en Orient. « Elle nous montre des lieux désertés et nous donne à voir un autre monde qui sollicite notre imaginaire et notre réflexion »

Du 2 au 5 octobre l'association « au fil du patchwork » exposera dans le cadre de sa manifestation traditionnelle et bien renommée.

Du 15 au 25 octobre Erling Mandelmann, photographe et venterolais de cœur présentera une série sur le cimetière monumental de Milan où sont enterrés de très célèbres musiciens (Verdi, Toscanini, Horowitz..) et des familles illustres. Ce qui a donné lieu à la fin du XIX^e à des constructions nombreuses et originales de tombeaux. Ingrid Jolivel, céramiste, présentera à cette occasion ses œuvres. Une soirée de rencontre avec les artistes et une lecture d'une nouvelle de Dino Buzzati, ayant pour cadre le Cimitero Monumentale, est prévue.

Merci de vous reporter au site de la Mairie pour toutes les précisions d'ouverture et de manifestations.

Belle arrière saison !

F Ê T E D E S V O I S I N S A U X E C H I R O N S

Le samedi 20 juin, une trentaine de personnes se sont retrouvées à la fête des voisins du quartier des Echirons.

Anne-Marie, Jean-Yves et Paul Arnaud nous ont reçus dans la belle cour fleurie de leur ferme, à l'abri du vent.

Après un apéro bien arrosé a suivi le buffet délicieux et innovant de ce repas partagé.

Encore merci à la famille Arnaud en espérant échanger et partager à nouveau ce rendez-vous estival annuel pour le plaisir de tous.

Une voisine et amie du quartier.

La vie de la commune

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Le concert de la chorale du Delta le 5 août dernier a attiré dans l'église un large public, à tel point que les organisateurs, surpris et heureux de ce succès, ont dû rajouter de nombreux sièges au dernier moment. Ensemble de grande qualité, ce chœur, sous la direction magistrale d'une Coline Serreau pleine d'humour et au grand cœur, a offert un programme éclectique qui a ravi le public.

De nombreux Venterolais avaient contribué à l'auberge espagnole que les « Mercredis de Venterol » organise traditionnellement autour du 15 août et qui a permis de se régaler sous les arbres de la place en prolongeant le plaisir par un joli moment de convivialité, apprécié de tous.

Nos remerciements à tous ceux qui ont participé. Nous allons solliciter la chorale du Delta pour un prochain concert à l'été 2016 !

Les Mercredis de Venterol ne proposent pas d'animation au mois de septembre en raison de la période de rentrée scolaire et de la tenue du Forum des associations.

Le programme du mois d'octobre sera diffusé par voie d'affichage dans les 13 panneaux de la commune et sur le site de la mairie.



ATELIERS INFORMATIQUE

Asoft Nyons propose des ateliers Informatique : Initiation PC, Gestion de fichiers, Dossiers Photo, Open/Libre Office, Gestion boîte mail, Navigation sur Internet... (Cours individuels ou collectifs)

Asoft sera présent au forum des associations le samedi 5 septembre à partir de 10h.

Journée porte ouverte à la maison des associations de Nyons le samedi 12 septembre dès 9h.

Contacts et renseignements : Association @soft
04 75 26 61 19 contact@asoft-nyons.net
Isabelle : 06 20 26 27 63
b.isabelle@asoft-nyons.net
06 20 26 27 64

LA GUINGUETTE TOUJOURS PRÉSENTE !

Le petit marché a arrêté son activité estivale à la fin du mois d'août mais la Guinguette, tenue par Marion et Jordan, sera présente sur la place du Château chaque vendredi soir de 17h30 à 22h jusqu'à la fin du mois de septembre.

Petite restauration/plats à emporter/boissons.
Produits bio et locaux.

UNE THÉRAPEUTE S'INSTALLE À L'INSTITUT SENSITIV' SPA

Douleurs articulaires, courbatures, stress, tension, migraine... Laetitia Bertrand aide à soulager ces maux. Dès septembre, en qualité de magnétiseuse énergétique elle vous recevra à son cabinet, chaque mardi et vendredi, dans l'ambiance confortable et chaleureuse de l'Institut Sensitiv' Spa, 17 rue du Bout du Monde.

Sur rendez-vous : 06 63 67 29 77.

Pour plus d'infos : www.liberetoncorps.com.

La vie de la commune

COMITÉ DES FÊTES FÊTE VOTIVE 2015 UN GRAND CRU !

La Fête Votive édition 2015 qui s'est tenue les 14, 15 et 16 août dernier a mobilisé toutes les forces vives du Comité des Fêtes, renforcé pour l'occasion par de nombreux bénévoles, venus des environs ou même de l'autre bout du monde.

La programmation musicale éclectique du vendredi a particulièrement plu au public, qui est venu en nombre apprécier le spectacle donné par Adrian Burns, Free Beans et les DJs du Imotep Crew.

Samedi, un grand nombre de boulistes a participé au concours, avec un niveau très relevé. Si le mistral n'a pas permis à nos artificiers d'illuminer le clocher, c'est The Song Family qui a assuré le spectacle, réchauffant l'ambiance d'une manière exceptionnelle !

Dimanche après-midi, les Venterolais se sont rejoints sur la place pour participer au Challenge Mickaël Bréchet. Dans la bonne humeur qui caractérise ce concours aux points, Zé et Philippe se sont imposés avec brio.

L'apéro et les saucisses au barbecue ont doucement conclu ces trois jours de fête. Le président Matthieu Saboul n'a pas manqué de remercier tous les bénévoles qui font de cette fête une réussite, sans oublier la Mairie de Venterol, et bien sûr tout le public, qui vient nombreux et enthousiaste chaque année.

Les photos des meilleurs moments sont visibles sur venterol.org, le site du Comité des Fêtes, qui vous donne rendez-vous le samedi 21 novembre pour fêter la sortie des vins primeurs.

